

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	25
- votant par procuration	4
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 30 janvier 2026.

xxx

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-deux janvier, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Pascal SZALEK	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Johan GONZALEZ
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Patrick WALCZAK est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n° : D.02/01.26**

**Objet :**

**Budget Ville**

**Opération de construction de 12 logements**

**Rue Thiers**

**SEMINOR**

**Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations**

**(Banque des Territoires)**

**Demande d'accord de principe du Conseil Municipal**

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 29.01.2026

**Délibération n° : D.02/01.26**

**Objet :**

**Budget Ville**

**Opération de construction de 12 logements**

**Rue Thiers**

**SEMINOR**

**Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations**

**(Banque des Territoires)**

**Demande d'accord de principe du Conseil Municipal**

Monsieur BELGHACHEM indique que la société SEMINOR a pour projet la construction de 12 logements locatifs, situés rue Thiers à Lillebonne.

Aussi, par courriel en date du 26 novembre 2025, la société SEMINOR a sollicité un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100% pour trois prêts (CDC PLAI, CDC PLUS, CDC PLS) d'un montant garanti de 2 152 021,00 euros que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires), pour le financement de cette opération de construction.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2252-1 et L.2252-2,

Vu le Code Civil et notamment son article 2298,

Considérant que la société SEMINOR a décidé de contracter trois prêts d'un montant total de 2 152 021 euros pour cette opération de construction de 12 logements locatifs, situés rue Thiers à Lillebonne,

Considérant que ladite société sollicite un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100%, soit 2 152 021 euros pour les prêts qu'elle envisage dorénavant de contracter auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires),

Considérant que les caractéristiques prévisionnelles de ces prêts sont les suivantes :

**O Prêt CDC PLAI :**

Montant total du prêt garanti : 509 516 euros

- PLAI construction pour 345 093 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A - 0,20 %
  - . Durée : 40 ans
- PLAI foncier pour 164 423 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A -0,20 %
  - . Durée : 50 ans

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 29.01.2026

**Délibération n° : D.02/01.26**

**Objet :**  
**Budget Ville**  
**Opération de construction de 12 logements**  
**Rue Thiers**  
**SEMINOR**  
**Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations**  
**(Banque des Territoires)**  
**Demande d'accord de principe du Conseil Municipal**

**O Prêt CDC PLUS :**

Montant total du prêt garanti : 910 626 euros

- PLUS construction pour 639 935 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A +0,60 %
  - . Durée : 40 ans
- PLUS foncier pour 270 691 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A +0,60 %
  - . Durée : 50 ans

**O Prêt CDC PLS :**

Montant total du prêt garanti : 731 879 euros

- PLS construction pour 225 167 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A +1,11 %
  - . Durée : 40 ans
- PLS foncier pour 217 557 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A +1,11 %
  - . Durée : 50 ans
- PLS complémentaire pour 289 155 € :
  - . Taux d'intérêt : Livret A +1,11 %
  - . Durée : 40 ans

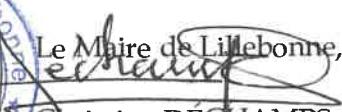
Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des trois prêts d'un montant total garanti de 2 152 021 euros, souscrits par la société SEMINOR auprès de la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires),
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)  
ET 7 VOIX CONTRE (MME LECACHEUR, M. WALCZAK, MME DE MILLIANO, M. CIBOIS,  
M. GOGNET, MME TAKARLI, MME COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

  
Le Maire de Lillebonne,  
Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Patrick WALCZAK.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.